



L'AMICALE DES EMPLOYES COMMUNAUX
DE SAZE
ORGANISE
DIMANCHE 30 SEPTEMBRE 2018
LE VIDE GRENIER

NOM : PRENOM :

Adresse :

Code postal : Commune :

N° Téléphone : Adresse email :

Je réserveemplacement (s) de 5 X 2 mètres **avec mon véhicule, sur le parking de la salle polyvalente.**

Le montant est de 12 € par emplacement. Il doit être renvoyé avec le présent bulletin d'inscription ainsi que la copie de votre carte d'identité, à l'adresse suivante :

AMICALE DES COMMUNAUX – Mairie de SAZE, 4 place de la fontaine 30650 SAZE

Infos : bachelier.pascale@orange.fr

Les inscriptions non accompagnées du paiement et de la carte d'identité ne seront **pas retenues.**

Merci de bien vouloir libeller votre chèque à l'ordre de l'amicale des employés communaux.

REGLEMENT INTERIEUR

- 1- Le déballage devra impérativement avoir lieu entre 6h et 8h30.
- 2- Les exposants ne sont pas autorisés à vendre de la nourriture ou des boissons.
- 3- Conformément au règlement des foires et salons de France, aucun exposant ne sera accepté s'il n'a pas réglé l'intégralité de son/ses emplacement (s).
- 4- Les exposants ne doivent pas obstruer les rues, ni empiéter hors de leurs emplacements, pour permettre le passage des véhicules d'urgences (pompiers, médecin, etc...)
- 5- Outre l'assurance couvrant les objets exposés et plus généralement tous les éléments mobiles ou autres lui appartenant, l'exposant est tenu de souscrire, à ses propres frais, toutes assurances couvrant les risques que lui-même et son personnel encourent ou font encourir à des tiers. L'organisateur est réputé déchargé de toute responsabilité à cet égard, notamment en cas de perte, vol ou dommages quelconques.

Fait àle

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »